



Mairie de Cahus
71 route de la Serpentine
46130 CAHUS

05 65 33 88 28

mairie.cahus@wanadoo.fr



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Mercredi 8 octobre 2025

Étaient présents : Catherine Albert, Jean-Claude Kelsch, Claude Lavergne, Maryline Linard, Geoffroy Latapie, Nicolas Papon, Aurore Perony, Alexis Poeydemenge.

Représentées : Anne Audibert par Catherine Albert,

.

Début de la séance : 19h00

Alexis Poeydemenge est désigné secrétaire de séance.

♦ Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 08 septembre 2025 :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés (9 voix).

♦ Mutuelle des agents :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'à compter du 1^{er} janvier 2026, la Commune a l'obligation de proposer une mutuelle à ses agents. Suite à une consultation, le Centre de Gestion du Lot propose d'adhérer à la MNT. Il faut également fixer la participation de la commune. Cette participation ne peut être inférieure à 15 euros par mois et par agent.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

- d'adhérer à la convention de participation conclue pour le risque santé à la MNT
- de participer à hauteur de 18 euros par mois et par agent,

Pour : 9 voix (unanimité des présents ou représentés)

♦ Crédit d'un poste permanent d'agent de maitrise :

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que Fabien Séguignes a la possibilité d'être nommé agent de maitrise. Suite à l'entretien annuel, elle propose de valider cette promotion. Par conséquent, il faut créer le poste.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour : 9 voix (unanimité des présents ou représentés)

♦ **Révision des statuts de la FDEL :**

Madame le Maire rappelle que la FDEL a modifié ses statuts. Le dossier a été envoyé à chaque conseiller pour lecture. Le Conseil Municipal doit délibérer pour les accepter.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour : 9 voix (unanimité des présents ou représentés)

Fin de séance : 21h

♦ **Réfection de la couverture de la cantine et réparation de la toiture de l'atelier :**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la toiture de la cantine présente des fuites et qu'il y a urgence de la remplacer.

Le devis est de 12 022,00 euros hors taxes (14 426,40 euros TTC)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour : 9 voix (unanimité des présents ou représentés)

♦ **Questions diverses :**

Une journée citoyenne sera organisée le dimanche 19 octobre. Il sera proposé d'enlever les plastiques autour des arbres sur une parcelle communale reboisée il y a quelques années et débroussailler une partie de la parcelle reboisée en 2024. Un appel aux bonnes volontés sera distribué dans les boîtes aux lettres.

Le repas des aînés devrait se dérouler le 7 décembre au Relais du Teulet.

Fin de la séance à 21h30